



DNSCE
GROUPE DE TRAVAIL DUERP-PAP
16 SEPTEMBRE 2022

UNE CAMPAGNE A MINIMA

Ce vendredi 16 septembre était convoqué un groupe de travail sur le duerp 2022 de la DNSCE.

Rappelons tout d'abord la démarche, qui consiste à recueillir les propositions des agents dans les services, puis à mettre en forme un duerp préparatoire via un groupe de travail paritaire où les représentants du personnel peuvent aussi faire des propositions supplémentaires.

Ce duerp servira de base à l'élaboration d'un plan d'action prévention, le PAP, que la direction doit présenter au CHSCT, mettre en œuvre et analyser dans un bilan ssct pour l'année suivante.

Ca c'est sur le papier, dans le guide du duerp. La réalité a malheureusement été toute autre à la DNSCE cette année... Entendez-nous bien, nous ne mettons pas en cause la bonne volonté, le respect de la prévention et le soin de cette direction pour les questions RPS, tant nous avons pu constater dernièrement son implication sur ces sujets.

Pas de procès d'intention, donc.

Mais quand même, entre l'information imparfaite des agents et une campagne type raquette trouée, entre la convocation du groupe de travail duerp dans l'urgence, en remettant quelques jours avant le document aux organisations syndicales (c'est pas un journal de Mickey lu en 5 minutes, croyez-le bien...), et l'absence du bilan ssct pourtant essentiel pour attester de la bonne mise en œuvre des mesures préconisées par le pap précédent...

On est pas sur un bon signal autour des notions de risque et de prévention et, comment vous dire... On a pu constater ici ou là en instances paritaires notamment au niveau national, que certains en avaient surtout plein la bouche et moins dans les mains, de la prévention.

Alors la CGT l'a exposé à Mme la Directrice, l'année de la mort programmée des CHSCT, ça fait un peu désordre.

Dans l'ensemble, ce Duerp consistait surtout en une rationalisation de son prédécesseur, qui avait été très dense et touffu du fait de la crise covid et du ralentissement institutionnel en 2020/2021. Peu ou prou, on retrouvait pas mal de problématiques du PAP 2021, autour des postures devant l'écran, des dangers surv, des nouvelles organisations et problématiques autour du télétravail hybride (liste non exhaustive). Pour autant, la CGT a signalé que simplifier n'était pas synonyme de dézinguer et nous avons demandé que certaines problématiques soient maintenues et certaines mesures du PAP 2021 confirmées dans leur application.

Allez, on va pas vous imposer un ligne à ligne, l'été indien et les cèpes sont là bien plus attrayants.

Ceci dit, quelques infos :

-l'administration nous a confirmé qu'elle considérait que l'application positive de certaines mesures permettait de mettre fin à certaines problématiques :

-le cosui mis en place entre le pôle stat et l'équipe DEV CORINTHE a été très positif et a conduit à des améliorations certaines sur l'application. Dont acte, nous avons quand même demandé si comme cela avait été évoqué l'année dernière la réécriture de l'application était au menu du DSECE, ça ne fait pas partie pour l'instant des priorités même si la réingénierie Stat l'évoque. Bref, c'est pas pour demain, ni même après demain...

-l'aménagement du travail des agents du SAU (casques, salle de repos 3 agents max par bureau, rotations,...) est également considéré comme un plus pour leurs conditions de travail. Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'une formation spécifique au stress et au conflit « téléphonique » serait un plus indéniable, pourquoi pas à proposer aux agents dès leur arrivée sur poste.

-les problématiques COVID sont souvent devenues des problématiques télétravail, du moins tant qu'une foutue vague de plus ne vient pas nous rouler dans le sable. Le mode de télétravail hybride, largement répandu sur le site et de mieux en mieux maîtrisé par les agents et les encadrants, permet maintenant un horizon plus serein en terme de rps associés à

l'isolement ou au retour sur site intempestif qui pouvaient être craints auparavant. Reste que la direction demeure attentive aux consignes nationales et leur application, ainsi qu'aux risques de rechute. La CGT a relevé que la souplesse du télétravail hybride était en elle-même un vecteur d'apaisement des RPS et regretté que l'ensemble de la Douane adopte un management beaucoup trop conservateur.

-un effort particulier sur la formation a été fait : formation des encadrants pour le télétravail, formation (très appréciée des 2 côtés de la table) aux nouvelles problématiques LDG par la référente formation, si beaucoup reste à faire, nous nous félicitons aussi de marqueurs positifs. Et cela ne nous empêche pas de dénoncer encore et toujours la catastrophe RH que représentent les LDG et de demander leur abrogation pure et simple.

-un audit général sécurité va être mené pour l'ensemble du site par une société spécialisée mandatée, qui inclura l'étude sur le danger évoqué de l'aubette surveillance, sans protection pare-balles.

Bon.

Maintenant passons au monde à l'envers, pour les amateurs de série télé – chose étrange si vous n'avez pas la réf-

Parce que vous vous en doutez, nous ne nageons pas non plus dans un océan de félicité...

-La CGT s'est inquiétée de ce que des stages de conduite dégradée CHSCT soient mis en avant à plusieurs reprises alors que nous nous épuisons à demander depuis plusieurs années des stages de conduite rapide et/ou dégradée, pour tous les agents surv de midi-pyrénées, que ni le CHSCT, ni la direction interrégionale, ni Alain Prost ne se disent en mesure de financer. Ce sont donc bien des stages Centaure qui seront proposés.

-La CGT a remarqué que plusieurs mesures préconisées du PAP précédent n'avaient pas été reconduites dans ce DUERP :

- rénovation/entretien « hardware » des sanitaires vétustes

- formation au port de charges lourdes pour les agents du lima et de l'éditique sans que nous puissions savoir si elle a eu lieu ou pas. N'hésitez pas à nous apporter des infos...

- Difficultés ressenties par les agents de la RH, du lima et de la comptabilité, devant les demandes parfois pressantes des collègues

- évocation de l'équipement en fauteuil ergonomique du poste de télétravail à domicile dont on sent bien que la facture fait peur dans tous les ministères.

et insisté pour que ces problématiques non résolues ne passent pas par pertes et profits. Nous avons demandé qu'elles figurent dans le DUERP/PAP 2022.

-La CGT a demandé une réévaluation plus haute du RPS lié aux nouvelles lignes directrices de gestion mutation, tant l'application de ces LDG emporte de soupçon auprès des agents. Les nombreuses récriminations qui nous sont parvenues montrent le caractère très répétitif de ce risque, pour lequel la multiplication des postes à profil et l'opacité du conseil de direction restreint n'aident pas à restaurer la confiance. C'est pas comme si on avait pas prévu, tout d'même, et on parle même pas des promotions, hein...

Quoiqu'il en soit, permettez-nous quand même un petit conseil : demandez systématiquement votre fiche de proposition rédigée par le conseil restreint de direction pour vous aider à l'auto-évaluation, et surtout n'hésitez pas à faire appel à vos OS préférées, et même les autres, pour vous guider si vous envisagez un recours. Sans recours, pas de secours...

Ca, c'est fait. L'administration va pouvoir rectifier ce DUERP et préparer, vraisemblablement pour la dernière séance du CHSCT de fin Octobre, le PAP 2022.

Allez, un dernier petit rappel, le DUERP c'est fait à la base à partir des contributions des agents, comme dirait l'autre à la télé « on compte sur vous... » chaque année. N'hésitez pas à chaque campagne à vous emparer de ces problématiques et exiger des mesures et du résultat, notre petit doigt nous dit que cette année, la publicité imparfaite sur la campagne duerp, vous a moins permis de le faire...

*N'hésitez pas à contacter vos représentants SNAD-CGT,
Marc Pilo et Christophe Pagès*